



Communiqué

Succès et pérennisation de la lutte contre le deal de rue après un an

L'opération policière de lutte contre le deal de rue et de préservation des espaces publics, mise en place il y a une année, est un succès. Selon les données de l'Observatoire de la sécurité, dans plus de 93% des cas aucun deal de rue n'a été constaté sur les points concernés. Vu ces résultats très positifs, le dispositif reposant principalement sur la présence permanente de policiers uniformés patrouillant au centre-ville sera pérennisé et complètement intégré au socle sécuritaire de base assuré par le Corps de police lausannois.

Afin de répondre aux problèmes récurrents engendrés par la présence continue de vendeurs de stupéfiants en rue et garantir la préservation des espaces publics, la Municipalité avait décidé, en juin 2018, d'accélérer la mise en place de la stratégie de lutte policière en la matière. Ces mesures s'inscrivaient également dans le cadre des engagements pris dans le Programme de législature 2016-2021 qui prévoyait, dans ce but, un renforcement échelonné des effectifs policiers. Le volet principal de ce dispositif consistait à déployer des agents patrouillant seuls en continu entre 8h et 22h, dans six lieux identifiés comme prioritaires à cet égard :

Chauderon
Maupas-Saint-Roch
Bel-Air et passerelle de l'Europe
Gare-Petit-Chêne
Rue de Bourg-St-François
Riponne-Tunnel

En janvier 2019, au vu de l'impact positif du dispositif, l'horaire a été étendu de 7h à 23h. Parallèlement à ces efforts opérationnels, dès le début 2018, la Municipalité avait mandaté l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et Addiction Suisse pour comparer les stratégies mises en place par les villes de Berne et Zurich avec celles de Lausanne. Ce rapport va guider la Municipalité sur la suite à donner aux engagements dans ce domaine (voir www.lausanne.ch/observatoire).

L'effort opérationnel induit par une mission d'une telle envergure est important. Il implique au minimum une vingtaine de policiers engagés simultanément entre 7h et 23h, provenant de toutes les divisions du Corps de police, soit : Police-Secours ; Proximité, Partenariats et Multiculturalité ; Police Judiciaire (Brigade des stupéfiants notamment) ; Sécurité du trafic et du stationnement ; Opérations ; Commandement et Services généraux.

Lors de sa mise en place, ce dispositif avait suscité des questionnements sur son efficacité et sur de potentiels déplacements de dealers, dans un contexte de forte pression médiatique et politique. Ces craintes ont pu être dissipées. La forte réactivité opérationnelle et l'impact très important de la présence uniformée ont permis une amélioration significative de la situation. Le maillage policier dans le centre-ville a certes provoqué des adaptations chez les vendeurs, mais des réponses concrètes y sont apportées, sur certaines lignes de bus ou selon de nouveaux horaires.

La population et les commerçants ont largement relevé les effets réjouissants de cette action sur la convivialité des espaces publics. La présence policière a prévenu la commission d'infractions en lien avec la vente et l'achat de drogues mais elle a également empêché d'autres délits. Elle a rapproché de surcroît la police des citoyens et a réaffirmé le rôle social du policier.



Cette satisfaction correspond aux constats de la Police mais également à une évaluation chiffrée quotidienne effectuée par l'Observatoire de la sécurité depuis un an. Sur l'ensemble des tranches horaires et des points chauds concernés, dans plus de 93% des cas, aucun deal de rue n'a été constaté dans l'espace public. Ce monitoring a permis d'analyser finement, selon le lieu et l'heure, les éventuels retours de dealers en ville et d'y apporter des réponses concrètes et adaptées. Les données à disposition attestent ainsi d'une situation remarquablement stable au centre-ville.

De plus, ce succès dans la lutte contre le deal n'a pas provoqué une augmentation d'autres infractions. En effet les chiffres de la criminalité lausannoise connaissent en 2018 une 6^e année consécutive de baisse, à un niveau record correspondant à la moitié du total des infractions pénales comptabilisée en 2012.

Cette présence accrue de la police uniformée au centre-ville entre 7h et 23h a également eu un impact sur les modalités de vente et de consommation des clients. De ce point de vue, comme le recommandent les auteurs du rapport mandaté à l'Ecole des sciences criminelles et à Addiction Suisse, une coordination accrue a été mise en place entre différents services de la Ville et avec les associations spécialisées afin de suivre et gérer l'évolution des pratiques et leurs impacts sur le domaine public.

La Municipalité, en ancrant ce dispositif dans le socle de base de la sécurité des espaces publics lausannois, veillera parallèlement à ce que la population toxicomane puisse recourir à l'Espace de consommation sécurisé (ECS) ouvert en octobre 2018.

La Municipalité réaffirme, par les moyens importants mis en œuvre durablement, que la qualité et le partage des espaces publics constituent l'une des priorités de la législature. Elle assurera durablement une présence policière visible et uniformée aux six lieux annoncés entre 7 heures et 23 heures, 365 jours par an, sans limites de temps. Elle remercie le Corps de police pour son engagement.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 12 juin 2019